



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E27934

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1965

Forme juridique : SA

Capital : 1 000 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE TARARE

Siret : 726 580 053 00023

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 8000121

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146182558

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146182558

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : AUBONNET ET FILS

794 RUE DE CHARLIEU
COURS LA VILLE
69470 COURS

Téléphone : 04 74 89 76 40

Portable :

Site Internet :

E-mail : sandra@aubonnet.fr

Responsabilité légale :

AUBHOLD (421 165 119) / AUBONNET JEAN MARIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax : 04 74 89 98 43

Effectif moyen : 112

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4133	Plaques de plâtre (Technicité supérieure) Mention RGE	18/10/2022
6612	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité confirmée) Mention RGE	22/11/2022
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	30/06/2020
7212	Isolation et traitement acoustique (Technicité confirmée) Mention RGE	22/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/10/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	18/10/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.